

DECISION

N° **1 8 1 8 0 3 4 0 1**

/MINESUP/SG/DDES

DU

**25 SEPT 2018**

Portant autorisation d'enseigner à l'Institut Supérieur des Techniques Tertiaires et Industrielles (ISTTI)

## LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

- Vu la Constitution ;  
 Vu la loi n°005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur ;  
 Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;  
 Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;  
 Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;  
 Vu le décret n°2012 /433 du 1<sup>er</sup> octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'enseignement supérieur ;  
 Vu le décret n°2001/832/PM du 19 septembre 2001 fixant les règles communes applicables aux Institutions privées d'enseignement supérieur ;  
 Vu l'arrêté n° 073/CAB/PM du 6 décembre 2001 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la Commission nationale de l'enseignement supérieur privé ;  
 Vu l'arrêté n°14/0420/MINESUP du 09 juillet 2014 fixant les conditions de création et de fonctionnement des Institutions privées d'enseignement supérieur ;  
 Vu l'arrêté n°01/0014/MINESUP/DDES du 26 février 2001 organisant le régime des études et des évaluations et fixant les programmes des enseignements des filières de Brevet de technicien supérieur en République du Cameroun ;  
 Vu l'arrêté n°02/0069/MINESUP/DDES du 24 juillet 2002 organisant le régime des études, évaluations et programmes du Higher National Diploma (HND) en République du Cameroun ;  
 Vu l'arrêté n°05/0020/MINESUP du 12 janvier 2005 portant création, régime des études, évaluation et programmes du Diplôme supérieur d'études professionnelles ou Higher Professional Diploma des Institutions d'enseignement supérieur du Cameroun ;  
 Vu l'arrêté n°08/0095/MINESUP du 05 mai 2008 portant accord de création de l'Institut Supérieur des Techniques Tertiaires et Industrielles (ISTTI) ;  
 Vu l'arrêté n°14/0402/MINESUP/SG/DDES du 04 juillet 2014 portant autorisation d'ouverture de l'Institut Supérieur des Techniques Tertiaires et Industrielles (ISTTI) ;  
 Vu le dossier présenté par NGUEPI Joseph;  
 Sur avis favorable de la Commission nationale de l'enseignement supérieur privé en date du 15 décembre 2017,

**DECIDE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>.**-La présente décision porte autorisation d'enseigner à l'Institut Supérieur des Techniques Tertiaires et Industrielles (ISTTI), suivant les mentions ci-dessous.

**ARTICLE 2.**- Les mentions prévues à l'article 1<sup>er</sup> ci-dessus sont définies dans le tableau suivant :

N°	Noms et Prénoms	Matières concernées	Cycles, Diplômes et Filières concernés
1.	<b>ANAGUE TABEJIEU Lionel Merveil</b>	-Mathématiques générales ; -Physiques générales ; -RDM ; -Base de l'électronique ; -Mécanique du point ; -mécanique du solide ; -Optique ; -Statistiques ; -Mécanique des fluides ; -Analyse numérique ; -Mécanique des milieux déformables	<b>1<sup>er</sup> cycle</b> (BTS et Licence professionnelle) Filière : Génie Civil ; Filière : Génie Electrique Filière : Génie Mécanique ;
2.	<b>AZANGUE Claude</b>	-Organisation et planification ; -Management de la qualité et audit ; -Hygiène alimentaire et méthode ; -Exigence des systèmes QSE ; -Management de la qualité ; -Santé et sécurité au travail ; -Normalisation de certification ;	<b>1<sup>er</sup> cycle</b> (BTS et Licence professionnelle) Filière : Gestion de la Qualité Filière : QHSE ; <b>2<sup>nd</sup> cycle</b> (Master professionnel) Filière : QHSE ;

celcom

		-Hygiène industrielle ; -Démarche qualité, normes et réglementation	<u>Filière</u> : Management des organisations ;
3.	<b>Divine NDOH AWAFONG</b>	Principles of accountancy ; -OHADA Accounting ; -Financial accounting; -Financial management; -International finance; -Auditing and investigation; -Macro and Micro economics; -Managerial economics; -Industrial Economics Industrial economics; -Entrepreneurship	<b>1er cycle</b> (BTS et Licence professionnelle) <u>Filière</u> : Business, Finance and Management
4.	<b>EBOOH NJOKE Albert David le Roy</b>	- Gestion commerciale ; -Force de vente; -Négociation-achat-vente ; -Marketing des transports ; -Opérations sur les aspects marketing ; -Marketing international ; -Négociation informatique ; -Audit marketing ; -Marketing opérationnel ; -Vente des services transport	<b>1er cycle</b> : BTS <u>Filière</u> : Commerce-vente ; <u>Filière</u> : Gestion ; Licence professionnelle <u>Filière</u> : Marketing manager opérationnel
5.	<b>KEMFANG Hervey</b>	-Education civique et éthique ; -Création d'entreprise ; -Géographie économique ; -Histoire des civilisations du monde contemporain ; -Relations professionnelles ; -Organisation et Gestion ; -Management; -Ethique des affaires ; -Relations humaines ; -Valorisation des RH ; -Leadership et comportement du salarié	<b>1er cycle</b> (BTS et Licence professionnelle)  <u>Filière</u> : <b>Gestion</b> ; <u>Filière</u> : <b>Communication</b>
6.	<b>KOUMBOU PIEMBE Michael</b>	-Electronique ; -Asservissement ; -Electronique de puissance ; -Modélisation des systèmes asservis ; -Technologie et composants de l'automatisme ; -Instrumentation et mesures ; -Electronique de base ; - Systèmes asservis échantillonnés ; -Production de l'énergie électrique	<b>1er cycle</b> : BTS <u>Filière</u> : <b>Génie électrique</b> ; <u>Filière</u> : <b>Génie informatique</b>
7.	<b>MBOUJIKO KONGNI Dorimaine</b>	-Conditions de travail et qualité de vie au travail ; -Relations professionnelles internes et externes ; -Initiation à la gestion des RH ; -Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ; -Méthodologie de la rédaction d'un rapport de stage ; -Techniques de recherche de stage et d'emplois	<b>1er cycle</b> BTS et Licence professionnelle) <u>Filière</u> : <b>Gestion</b> ;  <b>2nd cycle</b> Master professionnel <u>Filière</u> : <b>Gestion</b>
8.	<b>NJOMA TCHOUA TCHANKEU</b>	-Math fin ; -Gestion prévisionnelle ; -Comptabilité analytique ; -Contrôle de gestion ;	<b>1er cycle</b> BTS et licence professionnelle <u>Filière</u> : <b>Gestion</b>

	<b>Rydberg</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Création de PME ;</li> <li>-Management de l'entreprise ;</li> <li>-Politique financière ;</li> <li>-Audit organisationnel ;</li> <li>-Fiscalité des RH</li> </ul>	
9.	<b>TSOBZE TSANGUE Rodrigue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Outils de communication ;</li> <li>-Relations professionnelles ;</li> <li>-Techniques Marketing ;</li> <li>-Marketing ;</li> <li>-Communication des organisations ;</li> <li>-Communication et initiation aux relations publiques ;</li> <li>-Relations humaines ;</li> <li>-Organisation ;</li> <li>-Formation bilingue (français) ;</li> <li>-Management leadership ;</li> <li>-Techniques de communication ;</li> <li>-Business game ;</li> <li>-Techniques de recherche d'emploi ;</li> <li>-Communication d'entreprise ;</li> <li>-Communication interne.</li> </ul>	<p>1<sup>er</sup> cycle BTS et Licence professionnelle Filière : Gestion</p>

**ARTICLE 3.-** La présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence, puis insérée au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le **25 SEPT 2018**

**LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,**



**Jacques FAME NDONGO**